

09.06.2005 - 16:40 Uh

Médecine complémentaire: solution généreuse pour les assurés Sanitas

Zurich (ots) -

Pour 75 % des clients Sanitas, la médecine alternative est couverte dans les assurances complémentaires. De ce fait, la plupart des assurés ne sont pas touchés par la décision de l'OFSP de rayer les 5 méthodes de médecine complémentaire de l'assurance de base pour fin juin. Dans les autres cas, Sanitas garantit une solution intermédiaire généreuse.

La plupart des clients Sanitas ne doit rien entreprendre pour ce qui a trait à la médecine alternative: elle dispose déjà d'assurances complémentaires qui couvrent la médecine complémentaire rayée de l'assurance de base. Pour les assurés Sanitas disposant uniquement de l'assurance obligatoire des soins, Sanitas leur propose des assurances complémentaires. Grâce à une procédure d'admission simplifiée et un traitement privilégié des personnes concernées, Sanitas tient compte de cette situation particulière après la décision de l'OFSP. Sanitas garantit en outre, grâce à sa solution intermédiaire généreuse, qu'aucun traitement ne soit interrompu abruptement.

Pas de nouveau produit pour la médecine alternative

Étant donné que Sanitas propose déjà plusieurs produits avec une couverture de médecine alternative, aucun nouveau produit ne doit être lancé. Sanitas mise sur un ensemble de solutions qui répondent aux besoins d'un groupe spécifique de clients (jeunes gens, familles, singles et couples) et assurent des prestations ambulatoires en complément à la LAMal. De ce fait, il existe - aussi en vue d'éventuelles autres prestations d'assurances sociales controversées - dès maintenant une vaste offre complémentaire.

Kontakt:

Dr. Isabelle Vautravers, porte-parole Tel. +41/44/298'62'96 oder +41/79/641'25'78 Fax: +41/44/298'63'96 E-Mail: isabelle.vautravers@sanitas.com

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100491501 abgerufen werden.